

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU PROJET PROGRAMME BREIZH FORET BOIS III OPERATION BREIZH FORET BOIS BOISEMENT

Avant de remplir cette fiche diagnostic, lisez attentivement l'appel à projet en vigueur relatif au dispositif.
Transmettez l'original au CRPF Bretagne Pays de Loire et conservez un exemplaire.

Cadre réservé aux services administratifs

Date de réception :

Partie A – Éligibilité du projet

A.1. Caractérisation de l'âge du peuplement

L'état boisé est-il constitué depuis moins de 30 ans ?

Oui

Non

Joindre les éventuelles pièces justificatives (photos montrant l'activité agricole, ancien bail...)

A.2. Présence d'un zonage réglementaire de protection

Le projet est-il concerné par un des zonages réglementaires de protection indiqués dans le cahier des charges de Breizh Forêt Bois (Annexe C.1) :

Zonage	OUI	NON
Réserve naturelle nationale		
Réserve naturelle régionale		
Réserve biologique intégrale		
Arrêté préfectoral de protection de biotope		

Partie B – Critères de sélection

B.1. Contexte environnemental des parcelles

B1.1. Contexte agricole et forestier

Indiquer pour les différentes parcelles ou îlots¹ concernés par le projet la date d'abandon par l'agriculture, le motif de l'abandon et le cas échéant la dernière année d'inscription au Registre parcellaire graphique (RPG) :

¹ Il peut s'agir des parcelles cadastrales, des unités de gestion ou des îlots tels qu'ils sont inscrits au RPG

Parcelle ou îlot	Surface (ha)	Dernière inscription RPG	Date d'abandon	Motif d'abandon de l'activité agricole
<i>Ex : ZB 19</i>	<i>0,8650 ha</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>Parcelle à faible potentiel et isolée du reste de l'exploitation agricole</i>

Pour les différentes parcelles, une démarche de reprise a-t-elle été faite ? Indiquez le cas échéant le motif de l'échec :

Parcelle ou îlot	OUI	NON	Motif de l'échec de reprise
<i>Ex : ZB 19</i>			<i>Faible potentiel agronomique, aucun repreneur intéressé, ...</i>

La desserte forestière des parcelles est-elle possible ?

- Oui
- En partie seulement
- Non

Faire figurer l'ensemble des éléments de desserte (route forestière, piste, place de dépôt, place de retournement...) sur le plan joint à la demande de subvention.

B.2. Zonages réglementaires ou administratifs

Certains zonages nécessitent des démarches particulières (Ex : Déclaration de travaux au titre des sites inscrits...)

Zonage	OUI	NON	Parcelles concernées	Observations, précisions
Site inscrit				
Site classé				
Monument historique (classé/inscrit)				
Natura 2000				Indiquer le nom du site. Joindre l'évaluation des incidences Natura 2000
Zone humide inventoriée				Le cas échéant, les indiquer sur le plan
ZNIEFF				
Autre (préciser)				

B.1.3. Milieux d'intérêt écologique en présence sur la zone de projet

Le projet recouvre-t-il des surfaces présentant un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois Annexe C.2)

Milieux	Code Natura	OUI	NON	Parcelles concernées	Surface concernée	Mesures de préservation éventuelles
Landes humides tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	4020					
Landes sèches européennes (à bruyère cendrée)	4030					
Landes sèches européennes (à bruyère ciliée)	4030					
Prairies de fauche de basse altitude	6510					
Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410					
Mégaphorbiaies eutrophes	6430					
Tourbières acides à sphaignes	7110 à 7150					

B.1.4. Éléments patrimoniaux connus ou présents sur la zone de projet

Le projet est-il concerné par une espèce ou un autre habitat d'intérêt écologique ou patrimonial ? (voir cahier des charges de Breizh Forêt Bois § 4.1.a et Annexe D). Des espèces remarquables sont-elles présentes sur la surface de projet ? Listez les espèces présentes sur votre terrain.

Si oui, précisez :

Élément d'intérêt patrimonial	Parcelles concernées	Surface de projet concernée	Remarques
<i>Ex1 : Haie et bosquet</i>	<i>YB 15</i>	<i>0,2 ha</i>	<i>Mis en zone de projet hors travaux avec bande de 6 m avant les premiers plants</i>
<i>Ex2 : Espèce protégée</i>	<i>YB 20</i>	<i>0,15 ha</i>	<i>Conservation des talus en zone de projet hors travaux</i>

B.1.5. Conditions stationnelles de la surface de projet

Indiquez dans le tableau ci-dessous les caractéristiques pédo-climatiques du projet :

		UG 1	UG 2	UG 3	UG 4
PENTE	% de la pente				
	Altitude				
	Exposition (N/S/W/E)				
ÉTUPE SOL	Roche mère				
	Humus (si présence)				
	Profondeur du sol prospectable				
	Texture (% sable argile limon)				
	Profondeur d'apparition des traces hydromorphie				

Faire figurer le cas échéant le réseau hydrographique sur le plan joint à la demande de subvention.

B.2. Caractéristiques techniques du projet de reboisement

B.2.1. Sensibilité du projet de boisement au risque de dégât de gibier

Risque	OUI	NON	UG concernées	Observations
RISQUE DE DEGAT GIBIER → Indices de présence de gibier (cerfs, chevreuils, lapins,)				

B.2.2. Impact du projet sur son environnement

Risque en présence	OUI	NON	UG concernées	Observations
IMPACT SUR L'EAU ET LES ZONES HUMIDES : (AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU) – Travaux ou ouvrages prévus susceptibles de modifier les écoulements naturels (buses, gués, canalisation, remblais...)				
– Application prévue de phytosanitaires				
– Présence de captage, de cours d'eau ou milieux associés fragiles				
IMPACT SUR LES SOLS – Technique de dessouchage en plein avec mise en andains utilisée – Application prévue de phytosanitaires				

DOCUMENTS A FOURNIR

– Évaluation des incidences Natura 2000 le cas échéant (et en l'absence de PSG agréé au titre de Natura 2000 prévoyant ce type d'opération)

– Les éventuelles pièces justificatives de l'âge du peuplement